

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/07/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	9

Vote
À l'unanimité
Pour :
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 09/07/2024
Et
Publication ou notification
du : 09/07/2024

L'an 2024, le 4 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/06/2024.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. LANGLOIS Jean-François M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, Mme GUESDON Denise.

Absent excusé : M. GELLY Vincent a donné pouvoir à M. GOFFINET Yan

Absent : M. CARBONNIER Christophe

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2024_D_31

DECISION MODIFICATIF N°1 – BP ASST

Le Conseil municipal réuni le 10 avril 2024 a approuvé le budget primitif 2024 de l'assainissement tel que présenté par Madame le Maire.

Afin de pouvoir effectuer des ajustements au niveau des amortissements et d'un emprunt terminé depuis plusieurs années, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au compte 1641.

Il convient donc de procéder au vote d'une décision modificative afin de pouvoir réaliser ces ajustements demandés par le SGC de Pithiviers.

Il est donc proposé de procéder comme suit :

Dépenses			Recettes		
Chap.- article	Intitulé	Montant	Chap.- article	Intitulé	Montant
16 – 1641	Emprunts en Euros	0.03	75 – 7588	Autres produits de gestion	0.03
023	Virement sect. Invest.	- 7.84	021	Virement sect. Fonct	- 7.84
042 – 6811	Amortissement	7.87	040 - 28158	Amortissement	7.87
Total dépenses :		0.06	Totale recettes :		0.06

Entendu, l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1-2024 du Budget Primitif 2024 de l'assainissement telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 04/07/2024
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET



Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR